



LE LIEN DES SAINT-LAURENT DE FRANCE

Bulletin de liaison de l'Association nationale des Saint-Laurent de France

N° 53 - octobre 2016
www.saintlaurent.info



Inauguration du monument des Saint-Laurent le 10 juillet 2016 à Saint-Laurent-de-Chamousset © Photo Yvan Marcou

Sommaire :

**26e rassemblement et assemblée générale
à Saint-Laurent-de-Chamousset 69930
les 8 - 9 - 10 et 11 juillet 2016**

**Délégation Générale
Tél. : 0467 440376
saintlaurent.info@orange.fr**

Le mot de la présidente



Chers Saint Laurentais, Laurentaises, Laurentins, Laurentines, ...

L'année dernière nous étions chez nos amis de Saint-Laurent-de-Cerdans, qui avaient organisé un mémorable rassemblement 25 après le premier, qui avait vu naître sur leur terre notre belle association.

Cette année, c'était Saint-Laurent-de-Chamousset, membre fondateur, qui accueillait le 26e rassemblement des villes et villages qui ont pour patronyme Saint-Laurent. C'était encore un anniversaire, et bon nombre de participants d'aujourd'hui étaient présents en ces mêmes lieux les 16 – 17 et 18 juillet 1996.

Il y avait tout juste 20 ans !!!

Certes, depuis, nous avons perdu des amis et des proches, avec une pensée particulière pour eux, mais je suis persuadée que bon nombre des enfants qui étaient juchés sur cette grande charrette à l'occasion du défilé des délégations de 1996 (*voir photos ci-dessous*) étaient parmi nous avec leurs propres enfants et qu'ils ont animé, deux décennies après, le défilé des délégations de ce dernier rassemblement.

Ces grandes manifestations intergénérationnelles qui nous rassemblent aussi nombreux tous les ans sont le témoignage d'un attachement à nos valeurs qui vont bien au-delà de toutes considérations matérielles, car elles reflètent ce besoin d'échange autour de l'amitié qui unit ce peuple venu de tous les horizons de notre beau pays.

De nos jours, alors que nos symboles républicains, Liberté, Égalité, Fraternité sont évoqués dans des contextes parfois douloureux, nous donnons une fois encore la preuve que les Saint-Laurent de France reflètent au plus haut niveau ce que le Vivre ensemble peut apporter de meilleur à notre nation.

Comme nous le rappelait Antoine de Saint-Exupéry : « *Aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre, c'est regarder ensemble dans la même direction* »

Alors, soyons les gardiens de ce que nos prédécesseurs nous ont légué et que nous tous, présents ou non à ces rassemblements, et dont les noms des villes et des villages sont gravés dans le marbre de nos monuments, nous nous engageons à nous retrouver le plus longtemps possible pour que vivent les Saint-Laurent de France.

Bien amicalement.

Marie-France Corvest

Présidente de l'Association nationale des Saint-Laurent de France



L'édito de Monsieur le Maire

L'évènement tant attendu par tous les Saint Laurentaises et les Saint Laurentais, le 26^o rassemblement des Saint-Laurent de France, s'est déroulé comme on le souhaitait. Convivialité, amitié et fraternité ont été les maîtres mots de cette splendide manifestation.

Je suis fier d'être le Maire de Saint-Laurent-de-Chamousset où plus de 400 bénévoles ont œuvré, pendant ces 4 jours, pour que ce rendez-vous soit une réussite. Leur dynamisme, leur exemplarité, leur disponibilité, leur courage ont démontré, qu'en 2016, il était encore possible de relever des défis et ceci dans un élan de solidarité intergénérationnel.

N'est-ce pas formidable de voir une telle mobilisation pour un rassemblement regroupant toutes les contrées de France, en favorisant le lien social ? C'est ainsi, que je voudrais féliciter le Comité d'organisation sous la houlette du Président Gérard Brouilly, qui depuis un an et demi, a travaillé dur.

Il a su fédérer toute la population Saint Laurentaise pour accueillir nos amis des Saint-Laurent de France, de la métropole et de l'outre-mer. Je n'oublierais pas les collectivités territoriales, mais aussi les entreprises et sponsors, pour leur participation financière et matérielle importante, pour l'organisation de cette manifestation. Je remercie la communauté de communes Chamousset en Lyonnais, le département du Rhône, la région Auvergne- Rhône-Alpes et le groupement des quatre cantons des Monts du Lyonnais.

Ce 26^o rassemblement c'était aussi des commissions ingénieuses qui ont innové. Je prends l'exemple de ces décorations magnifiques disposées dans le village et sur la place du marché, qui ont été conçues par un groupe de bénévoles assidus, avec des produits recyclés, ce qui représente plus de deux mille heures de travail. Toujours dans cet esprit, une équipe de nettoyage hors pair, formidable, a entretenu nos places et rues du village pendant ces 4 jours. Nous avons eu aussi la chance de pouvoir présenter des animations et expositions locales exceptionnelles et ceci grâce aux, groupes musicaux, artistiques de Saint-Laurent, de notre communauté de communes et de nos communes environnantes. D'importantes infrastructures ont été mises en place avec des moyens « matériels » mis en œuvre par nos artisans, mais aussi avec l'implication de nos commerçants locaux.

Ce 26^o rassemblement c'était aussi la découverte touristique de notre territoire des Monts du Lyonnais où les visiteurs ont pu admirer la beauté de ce paysage vallonné, territoire entretenu par nos agriculteurs, situé aux portes des métropoles Lyonnaise et Stéphanoise. Le samedi après-midi la municipalité de Saint Laurent avait convié les représentants des délégations ainsi que les maires de notre région, au château de Chamousset, monument emblématique de notre commune. Je remercie M. Henry de Quinsonas qui nous a ouvert aimablement les portes de sa propriété.

Ce 26^o rassemblement c'était aussi la découverte du dynamisme économique d'une région rurale, qui unie, démontre aujourd'hui qu'elle a un réel potentiel pour assurer son avenir. Nous sommes allés d'ailleurs le samedi après-midi, avec les maires et les élus des délégations, visiter l'entreprise Prismaflex International, partenaire privilégié de cette manifestation, entreprise, leader mondial dans son activité de haute technologie de conception de panneaux lumineux d'information, issue de la pépinière d'entreprises AXONE. Je remercie l'entreprise Lafarge, gestionnaire de la carrière de La Patte, qui a financé la stèle commémorative de ce rassemblement, imaginée par M. Delvert et réalisée par le centre d'apprentissage de La Giraudière.

Je voudrais terminer mes propos pour vous dire au combien ce rassemblement des Saint-Laurent de France a été important pour la commune de Saint-Laurent-de-Chamousset, pour la communauté de communes Chamousset en Lyonnais et surtout pour tout le territoire des Monts du Lyonnais. Il s'agissait là d'un excellent moyen de communication et de promotion, pour le développement de notre belle région. Et je remercie à nouveau l'association des Saint-Laurent de France pour avoir choisi Saint-Laurent-de-Chamousset pour l'organisation de ce 26^o rassemblement.

Pierre Varliette - Maire de Saint-Laurent-de-Chamousset

Saint-Laurent-de-Chamousset

Un peu de géographie et d'histoire locale.

Perché sur un plateau, Saint-Laurent-de-Chamousset est situé au nord des Monts du Lyonnais, à 50 km à l'ouest de Lyon, au centre d'un triangle Lyon – Saint-Étienne – Roanne. Son climat doux et tempéré est dû à son altitude moyenne de 650 m. Sa superficie est de 1 750 ha et sa population de 2018 habitants.

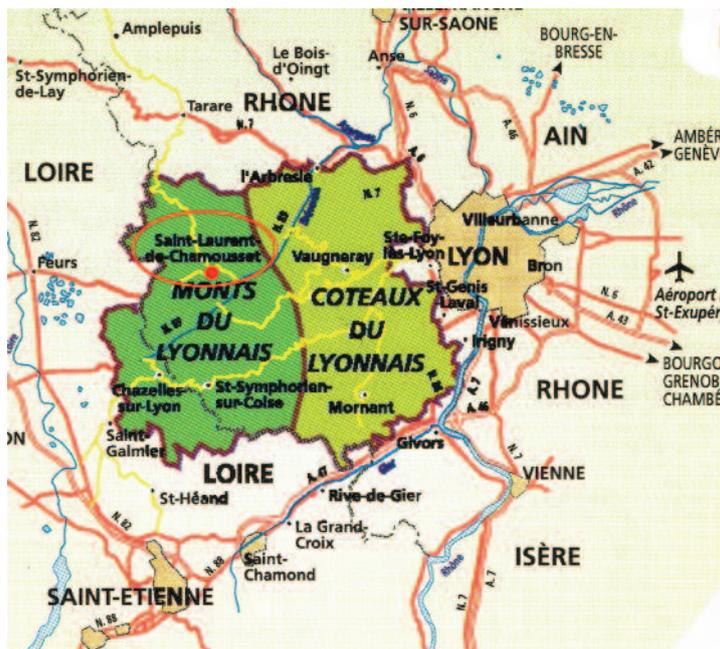
La chapelle Saint-Bonnet.

Elle a été construite sur un ancien lieu de culte païen suite au décès en 722 de saint Bonnet, évêque de Lyon. De nombreux petits sanctuaires ont ainsi été édifiés après le passage de la dépouille mortelle du saint que l'on transportait de l'Île-Barbe à Clermont-Ferrand, sa ville natale, afin d'implanter la chrétienté. Au XII^e siècle, en ce lieu situé près de la voie Aquitaine, se trouvait un hospice dépendant de la commanderie de Chazelles-sur-Lyon. On y a rendu la justice jusqu'en 1793. Le lieu s'appelait alors Saint-Bonnet-les-Places. « Places » signifiant « routes ».

Lieu de pèlerinage jusque vers 1950, on y amenait les jeunes enfants qui avaient des difficultés pour marcher. Elle a été rénovée par des bénévoles du village.

Le château de la Bourdelière

Il est situé sur l'ancienne voie romaine. Elle devint ensuite voie royale et les diligences faisaient une halte à la Bourdelière.



Montaigne dort au château en novembre 1581 : il le raconte dans ses carnets de voyage. Le château peut vous accueillir pour une réception et dans l'une de ses chambres d'hôtes.

La porte de Brullioles

Située sur la propriété du château de Chamousset, au lieu-dit « Tramoye », cette porte du XVI^e siècle fut démontée de l'ancienne église du village de Brullioles à la fin du XIX^e siècle et remontée en pleine nature car la famille de Saint Victor, qui en avait financé la construction, a demandé à la récupérer sur ses terres. Elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.



Vue aérienne de Saint-Laurent-de-Chamousset au premier plan Escap'ad (crédit SL-de-Chamousset)

Le château de Chamousset.

Il a été la propriété successive des comtes du Forez, de l'abbaye de Savigny, des familles Saint-Symphorien, Savaron, Saint-Victor. Il a été démoli en 1283, reconstruit un siècle plus tard, puis restauré par l'architecte Duthoit, disciple de Viollet-le-Duc. François 1er y séjourna vers 1530 et, en dédommagement des frais occasionnés, accorda le privilège de construire dans le village une halle pour abriter foires et marchés. Pendant la dernière guerre, le comte et la comtesse de Saint-Victor mirent le château à la disposition des résistants dirigés par le colonel Mary-Basset. C'est là qu'a été organisée la libération de Lyon. Le château est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.



Le château de Chamousset.

Tradition et coutumes

Le marché hebdomadaire :

Chaque lundi de 7 h 30 à 12 h 00, plus de 35 forains (produits fermiers, alimentaires, confections,...) investissent les places et rues de centre bourg perpétuant une tradition communale vieille de presque 600 ans de marché. Et de 8 h 30 à 11 h 00, sous la halle se déroule le marché aux veaux.

La fête des classes :

Saint-Laurent-de-Chamousset a de vraies coutumes festives telles que les conscrits. À partir de l'âge de 17 ans, les jeunes gens du village chantent le mai, organisent « les gaufres » entre Noël et le jour de l'an et la vogue pour le 14 juillet. Chaque année, les décades (10 ans, 20 ans, ...) défilent par vagues dans les rues du village au mois d'avril.

Mais aussi des coutumes gastronomiques liées à la tradition agricole : le pâté de la batteuse (chausson aux fruits), la tête de veau et les tripes ou le boudin, le saucisson, ...

Sports et culture

Plus de 40 associations animent notre commune, elles exercent leurs activités dans le service à la personne, le restaurant scolaire, proposent de nombreux sports, permettent la pratique du chant, de la musique, de la danse et bien d'autres activités culturelles ou sociales. Elles comptent des champions dans leurs rangs : les handballeuses (elles remportent la coupe de France de la finale régionale en 2015), l'attelage...

Le centre aquatique intercommunal Escap'Ad propose piscine avec toit ouvrant, toboggan, remise en forme, bowling et salle de jeux. Il a ouvert au printemps 2003 et draine la population des alentours. Le cinéma itinérant des Monts du Lyonnais propose des séances tous les 15 jours...

Le Festival Lyly Lyrique en Lyonnais, connaîtra sa 3e édition, début juillet 2016, initié par son directeur artistique, Hugo Peraldo, un enfant du pays. Ce dernier a souhaité développer la musique lyrique dans la région : découverte et partage de cet art, mise en valeur de lieux remarquables sur les Monts du Lyonnais, dont Saint-Laurent-de-Chamousset.

Économie et environnement

Saint-Laurent-de-Chamousset connaît une vie économique riche, basée sur la diversité des activités regroupant les commerçants, les services, les artisans, les entreprises et les professions libérales soit près de 150 établissements répartis entre centre bourg et zones d'activités.

Notre bourg centre connaît une activité pérenne de par l'ancienneté et la notoriété pouvant se caractériser par de belles transmissions d'entreprises. Le dynamisme de notre vie économique favorise l'épanouissement, par exemple, de nos chambres d'hôtes.

Ses espaces verts et fleuris en font un cadre de vie agréable où le visiteur prend plaisir à flâner.

Intercommunalité

Saint-Laurent-de-Chamousset fait partie de la Communauté de communes « Chamousset en Lyonnais » qui est elle-même associée avec les Communautés de communes « les Hauts du Lyonnais » et « Forez en Lyonnais » au sein du SIMOLY (Syndicat intercommunitaire des Monts du Lyonnais).

26° rassemblement des Saint-Laurent de France

C'est dans ce cadre que les 35 délégations présentes, avec près de 1000 participants et plus de 400 bénévoles du village, ont vécu un grand moment de convivialité intergénérationnelle du 8 au 11 juillet 2016.

Le programme qui était proposé par le comité d'organisation, autour de son président Gérard Brouilly, était d'une grande qualité au niveau de l'accueil comme dans les choix des animations et des circuits touristiques. La foire-exposition « salon gourmand des Saint-Laurent de France » haut lieu de la gastronomie nationale, permettait de découvrir un condensé des meilleurs produits de nos belles régions de France.

Retrouver ce beau Pays pour certains, 20 ans après un premier passage en 1996, n'a fait resurgir que de bons souvenirs et pour les autres ce fut une belle découverte à ranger dans les meilleurs carnets de voyage.



Délégations présentes au 26° rassemblement



Monument inauguré le 17 juillet 2016 avec les noms des 35 délégations présentes au 26^o rassemblement

Saint-Laurent (en Creuse) (23)
 Saint-Laurent (en Gascogne) (47)
 Saint-Laurent (en Haute-Savoie) (74)
 Saint-Laurent-Blangy (62)
 Saint-Laurent-d'Agnay (69)
 Saint-Laurent-d'Andenay (71)
 Saint-Laurent-d'Arce (33)
 Saint-Laurent-d'Aigouze (30)
 Saint-Laurent-de-Carnols (30)
 Saint-Laurent-de-Cerdans (66)
 Saint-Laurent-de-Chamousset (69)
 Saint-Laurent-de-Cognac (16)
 Saint-Laurent-de-Cuves (50)
 Saint-Laurent-de-Gosse (40)
 Saint-Laurent-de-la-Cabrèrresse (11)
 Saint-Laurent-de-la-Plaine (49)
 Saint-Laurent-de-la-Salanque (66)

Saint-Laurent-de-Lin (37)
 Saint-Laurent-de-Mure (69)
 Saint-Laurent-de-Vaux (69)
 Saint-Laurent-des-Autels (49)
 Saint-Laurent-des-Combes (33)
 Saint-Laurent-des-Hommes (24)
 Saint-Laurent-des-Vignes (24)
 Saint-Laurent-d'Oingt (69)
 Saint-Laurent-du-Bois (33)
 Saint-Laurent-du-Mottay (49)
 Saint-Laurent-du-Var (06)
 Saint-Laurent-en-Brionnais (71)
 Saint-Laurent-en-Gâtines (37)
 Saint-Laurent-la-Conche (42)
 Saint-Laurent-Nouan (41)
 Saint-Laurent-Rochefort (42)
 Saint-Laurent-sur-Oust (56)
 Saint-Laurent-du-Maroni (973)

L'affiche et la vidéo du 26^o rassemblement seront disponibles sur demande.



Ce n'est juste que 20 ans en arrière. C'était un certain 17 août 1996.

Assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2016.

Ordre du jour :

- 1 – Rapport d’activité ;
 - 2 – Rapport financier et du vérificateur aux comptes ;
 - 3 – Bilan financier du 25^o rassemblement ;
 - 4 – Rapport moral ;
 - 5 – Modification des statuts ;
 - 6 – Renouvellement du tiers sortant ;
 - 7 – Questions concernant les commissions ;
 - 8 – Point sur le site Internet et Facebook ;
 - 9 – Point sur les panneaux d’entrée de ville ;
 - 10 – Projet d’un guide touristique dématérialisé ;
 - 11 – Calendrier et point sur les prochaines manifestations ;
 - 12 – Questions diverses.
- Réunion du conseil d’administration pour l’élection du bureau.

1 – Rapport d’activité :

- Louis Nomdedeu, secrétaire général.

Le rapport d’activité reprenait tous les points abordés depuis la dernière assemblée générale qui s’est tenue à l’occasion du 25^o rassemblement à Saint-Laurent-de-Cerdans le 27 juin 2015. Ces informations font l’objet des Lien N° 50 – 51 et 52 disponibles sur le site Internet dans la rubrique « LE LIEN – journal des Saint-Laurent-de-France ». Toutefois, il est relevé que la tenue de la dernière assemblée générale soulève bien regrets, suite à des interventions inappropriées et une technique défailtante.

Dans ce contexte deux résolutions ont été soumises au vote de l’assemblée générale :

1 – La tenue des assemblées générales :

- 11 – Seuls, les maires ou les représentants des délégations mandatés par les maires participent à l’assemblée générale ;
- 12 – Ne pourront participer aux votes que les représentants des délégations munis d’un ou deux pouvoirs maximums matérialisés par un panonceau remis sur signature au moment de l’émargement de la feuille de présence.
- 12 – Ne pas autoriser d’interventions particulières.

2 – Sur les questions diverses destinées au conseil d’administration :

Les réponses seront apportées aux questions présentées par un représentant officiel et unique de sa délégation ou par un intervenant mandaté par une délégation, munis d’un pouvoir attribué dans les délais.

Ces deux résolutions ont été approuvées à l’unanimité.

Organisation des réunions du conseil d’administration.

Les réunions du conseil d’administration s’articulent de la manière suivante.

Réunion de printemps : Chez un Saint-Laurent membre du réseau pour :

- Finaliser l’organisation du rassemblement de l’année N et préparer l’ordre du jour de l’assemblée générale.
- Analyser les propositions ou prendre les décisions concernant le fonctionnement de l’association.

Réunion du vendredi qui précède le rassemblement :

Chez le Saint-Laurent organisateur du rassemblement (année N) – Uniquement des membres du conseil d’administration pour la préparation de l’assemblée générale.

Réunion d’automne :

L’année qui précède le rassemblement, chez le Saint-Laurent organisateur du rassemblement pour analyse des dossiers liés à son organisation.

Ces réunions, comme le compte rendu de l’assemblée générale font l’objet de la publication du « Lien – journal des Saint-Laurent de France ». Cette publication peut se présenter sous deux sortes de documents :

- Une version papier à diffuser aux membres du réseau comme aux Saint-Laurent non-membres de l’association nationale. Cette solution a un coût, celui de l’impression et celui de l’expédition.
- Une version dématérialisée en PDF postée sur le site Internet national, transmis avec les newsletters régulières.

La mise en service de la version dématérialisée a été adoptée à la majorité des voix moins une.

Questions posées à l’occasion de la réunion du conseil d’administration du 20 novembre 2016 :

1- Est-il nécessaire actuellement d’avoir un prestataire qui maintienne le site internet à jour à l’instant T toute l’année ?

Réponse : Un site Internet qui n’est pas à jour « au jour le jour » et toute l’année ne répond pas à l’attente des internautes et abonnés qui attendent des informations en temps réel. L’actualisation d’un site internet est la base et le credo de l’information dématérialisée des réseaux sociaux. Dans ce cadre le webmaster gère les informations générales et particulières des abonnés et les poste « au jour le jour »

sur les pages concernées. D'autre part il renouvelle autant que de besoins les informations liées au fonctionnement de l'association et des membres adhérents. Ensuite il publie « au jour le jour », auprès des abonnés, au moyen de la Newsletter les informations particulières ou générales, avec un renvoi sur la page Facebook de l'association nationale. De plus, comme pour tout réseau numérique, le webmaster a un rôle de modérateur. C'est-à-dire qu'il filtre et élimine « au jour le jour » les publications ou intrusions parasites ou inamicales. Enfin, il est en mesure de modifier, à la demande ou suivant les besoins, l'architecture du site et d'assurer le développement de rubriques nouvelles ou supplémentaires. En conclusion, pour être efficace, un site internet doit être fiable et actualisé toute l'année. Par ailleurs, cette charge a été traitée de « chronophage » par Jérôme, directeur de l'office de tourisme du Seignanax, lors du conseil d'administration qui s'est tenu à Saint-Laurent-de-Gosse les 1 et 2 mai 2015.

2- Quel contrat avons-nous avec Image Plus et pour combien d'années ?

Réponse : Il n'y a pas de contrat écrit avec Image Plus. C'est un contrat bilatéral ou convention basée sur la confiance réciproque et la parole donnée entre les parties depuis l'analyse faite en réunion du CA des 16 et 17 novembre 2003 à Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse. Ainsi, il ressortait que la prestation et les tarifs pratiqués par la société As de Trèfle, mandatée par l'association nationale en 2002, ne correspondaient plus à son attente, (chaque intervention étant facturée). Dans ce contexte, le conseil d'administration qui s'est tenu les 5 et 6 avril 2004 à Saint-Laurent en Haute-Savoie, confiait la charge de délégué général de l'Association nationale des Saint-Laurent de France à Yvan Marcou représentant la société Image Plus. Dès lors à compter du 1er juillet 2004, avec un réajustement des prestations et tarifs, il a été demandé à la société Image Plus de préparer un « tuilage » entre l'hébergement géré par As de Trèfle et une offre pour un nouveau site Internet avec un nouvel hébergement, sachant qu'à cette période 19 villes et villages avaient déjà financé la création de leurs pages. Une présentation dynamique de la maquette du nouveau site dévoilé au rassemblement de juillet 2004 avec un cahier des charges tel que celui publié sur le Lien N° 50 – septembre 2015, a été adoptée.

Il est utile de préciser qu'Yvan Marcou, délégué général de l'association nationale, a monté trois dossiers de demande de subventions auprès du ministre du tourisme de l'époque M. Léon Bertrand pour les années 2004 – 2005-2006 et 2007 avec en retour 5 000 et trois fois 12 000 euros versés à l'association nationale des Saint-Laurent-de-France.

Il a été demandé au webmaster de modifier la présentation du site Internet pour adopter une forme plus moderne. Cette modification a été réalisée dans le deuxième trimestre 2016.

3- Que possède actuellement l'association nationale au niveau des matrices et des différents sites internet ?

Réponse : Il n'y a qu'un seul site Internet créé au profit de l'Association nationale. www.saintlaurent.info, L'ancien nom de domaine www.asaintlaurentfr.com ayant été abandonné pour un problème de rachat de propriété. Dans ce contexte, l'Association nationale est propriétaire du nom de domaine actuel et elle règle annuellement le prix de l'hébergement. Ainsi elle possède la propriété matérielle du site Internet. À ce stade, il est bon de préciser que les développements informatiques, les vidéos, documents et photos réalisées par Yvan Marcou postés sur le site Internet (près de 2700), relèvent de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur avec une cession particulière des droits de reproduction accordés spécifiquement à l'Association des Saint-Laurent de France dans le cadre de sa participation à la reconnaissance et au rayonnement des Saint-Laurent de France. Concernant le logo des Saint-Laurent de France, ce dernier a été déposé à l'IMPI le 26 mars 2009 avec le n° d'enregistrement 09/3639815.

4 - Comment pourront adhérer à l'association nationale les Saint Laurent qui font l'objet d'un regroupement de communes ? (Autel - Mottay - la Plaine - Vaux)

Réponse : Cette situation ne nécessite pas pour le moment de dispositions statutaires particulières à prendre par l'Association nationale, car la commune « centre » qui a pris en compte cette situation, participe au règlement des cotisations, chaque commune gérant son budget sous la responsabilité d'un maire délégué.

Les réponses apportées aux questions 1 - 2 et 3, présentées à l'assemblée générale, n'ont pas fait l'objet d'intervention. Ainsi les décisions entérinées lors des assemblées générales précédentes restent pérennes.



Assemblée générale du 17 juillet 2016.

2 – Rapport financier 2015 : - Chantal Rubin – trésorière

Dépenses €	Recettes €
Prestataire = 12000,00	Cotisations = 24010,20
Déplacements = 9001,20	Vente affiches = 277,90
Réalisation affiches+ plastification = 450,00	Remboursements conjoints = 593,80
Aide pour animation = 1200,00	Intérêts placements = 380,67
Achats jetons 2 couleurs = 1482,00	
Fabrication + expédition	
Lien n° 49 et 50 = 717,16	
Frais divers = 1067,40	
Total = 25917,76	Total = 25262,57
Bilan 2015 = - 655,19	
Report au 31 décembre 2014 = 38427,12	
Résultat au 31 décembre 2015 = 37771,93	

Le bilan n'est pas loin de l'équilibre, car sans la dépense exceptionnelle de l'achat des jetons ce bilan serait en positif. D'autre part la diffusion par Internet dans les années à venir du Lien des Saint-Laurent de France verra un allègement de cette ligne budgétaire.

Rapport du vérificateur aux comptes : - Michel Raymond

- La vérification effectuée en présence de la trésorière le 1er avril 2016 fait ressortir que les recettes et les dépenses sont correctement répertoriées dans les documents présentés sur lesquels aucune anomalie est relevée. En conformité avec les règles de l'association, cette comptabilité est comme les années précédentes, tenue de façon satisfaisante. En conséquence il est demandé que le quitus soit voté par l'assemblée générale.

Le bilan financier de l'année 2015 a été approuvé à l'unanimité.

3 - Point sur le 25° rassemblement : - Agnès Barbier - présidente :

Le programme proposé était bien au rendez-vous : Vivre nature, vivre musique, vivre festif, vivre patrimoine, culture et traditions catalanes, vivre monuments et curiosités, vivre sportifs, vivre historique. À cette invitation d'incitation à vivre plusieurs vies 36 délégations, soit 1104 participants, ont répondu présent, accueillies par Agnès Barbier, présidente de l'association locale et son équipe ;

Puis tout s'est enchaîné, tourisme, foire-exposition, restauration, carnaval d'été, fête de l'ours, messe solennelle, chevaux camarguais, inauguration de la stèle, enfin musique et traditionnelles danses catalanes, la sardane, sans oublier les espadrilles

Servi par une météo exceptionnelle, l'ensemble du dispositif concentré sur une zone réduite permettait de maintenir un contact permanent entre participants.

Bilan financier.

Poste analytique	Dépenses €	Recettes €	Solde €
Animations	12350,19	2047,00	-10 303,19
Assurances	3 317,15	0,00	-3 317,15
Frais bancaires	54,70	0,00	-54,70
Buvette	15 580,79	25719,32	10 138,53
Cadeau	55,00	0,00	-55,00
Voyages	3907,00	6810,00	2903,00
Dons - Sponsors	0,00	1098,00	1098,00
Exposants	959,90	2310,00	1350,00
Hébergements	6532,07	13045,75	6513,68
Logistique	35278,70	850,00	-34 428,70
Publicités	2727,24	5320,00	2502,76
Alimentation	64 153,54	81 331,00	17 177,46
Subventions	3000,00	19300,00	16300,00
Total	147916,28	157741,07	9824,69

Le bilan fait apparaître un excédent de 9824,69 €. Dans ce contexte, à chacune des 9 associations qui étaient présentes bénévolement avec 200 de leurs membres, les organisateurs ont tenu à verser une petite rétribution symbolique de 150,00 €. Un montant de 3000,00 € a été restitué à la commune qui l'avait alloué, au départ, pour l'organisation du rassemblement.

Saluons la présence à ce rassemblement des autorités : Mme la secrétaire d'État et conseillère départementale Ségolène Neuville, Mme la préfète Josiane Chevalier, M. le sous-préfet de Céret Gilles Giuliani, M. le député Pierre Aylagas, M. le conseiller départemental Alexandre Reynal, M. le président de la Communauté de communes René Bantoure, Mmes. et MM. les élus de notre canton.

Quelques chiffres :

Hébergements :

Collectif sous toile = 146 / Sous leur tente = 63
Camping-caristes = 73 véhicules / En gîtes = 339
Chez l'habitant = 168 / En centre de vacances = 88

Buvettes :

Fûts de bière = 88/Bouteilles de vin blanc = 90
Blles. de vin rouge = 348 / Blles. de vin rosé = 528

Excursions :

464 personnes ont participé à l'une des 5 excursions proposées.

Restauration : 3815 repas servis sous le chapiteau.

Vendredi soir = 749
Samedi midi = 732 / Samedi soir = 924
Dimanche midi = 765 / Dimanche soir = 645

4 - Rapport moral de la présidente : - Marie-France Corvest.

Chers amis,

Le rapport d'activité et le rapport financier qui ont été présentés par le secrétaire Louis Nomdedeu et la trésorière Chantal Rubin, que je remercie, sont les témoignages de la bonne santé de notre association.

Ils attestent de la continuité dans nos actions suivant les résolutions prises à l'occasion de nos assemblées générales annuelles et de la disponibilité des membres du conseil d'administration pour être à votre écoute pour que notre mouvement ne s'essouffle pas.

Ainsi 25 ans après sa création, si nous avons pris quelques rides, l'esprit des Saint-Laurent-de-France reste celui que ses créateurs avaient initié en 1991. Je renouvelle nos remerciements aux présidents précédents en la personne de Pierre Reynaud et Jean-Pierre Lapeyre, qui ont su maintenir et faire perdurer cela.

Depuis le passage de ce relais, je me suis engagée à poursuivre les orientations fixées avec un constat bien agréable de voir que beaucoup de jeunes nous ont rejoints.

Ainsi, je remarque que nos rassemblements sont de plus en plus intergénérationnels, ce qui est la marque de notre belle vitalité.

Avec votre confiance je poursuivrai ma mission pour que vivent les Saint-Laurent de France.

Merci.

Louis Nomdedeu, secrétaire général, soumet le rapport moral au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

5 - Modification des statuts :

- **article 11** - modifier la phrase : Le conseil d'administration se réunit une fois tous les 6 mois, sur convocation du Président ou sur demande d'au moins la moitié de ses membres.

- **Par :** Le conseil d'administration se réunit au minimum deux fois par an, sur convocation du président ou sur demande d'au moins la moitié de ses membres.

Cette modification est approuvée à l'unanimité.

- **article 12** – modifier les deux phrases suivantes : L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association. L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année ...

- **Par :** L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année et peut délibérer normalement en présence des membres adhérents à jour de cotisation. Un membre absent peut se faire représenter en donnant son pouvoir à un membre présent, qui ne peut détenir plus d'un pouvoir en sus du sien.

Cette modification est approuvée à l'unanimité.

- **article 9** – modifier la phrase :... Les membres sortants sont rééligibles, mais ne peuvent pas se **représenter** plus de trois fois consécutives, soit un mandat de neuf années maximum.

- **Par :**.. Les membres sortants sont rééligibles, mais ne peuvent pas se **présenter** plus de trois fois consécutives, soit un mandat de neuf années maximum.

Cette modification est approuvée à l'unanimité.

6 - Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration :

Tiers sortant (rééligible) : Bernard Augagneur (SL-en-Brionnais) – Jocelyne Dersigny (SL-Blangy) - Danielle Pineau (SL-du-Mottay) – Chantal Rubin (SL en Haute-Savoie) plus un candidat déclaré Guy Clua (SL en Gascogne)

Il y avait 4 postes à pouvoir pour 5 candidats avec 31 votants inscrits, suivant fiche d'émargement.

Un vote à bulletin secret a eu lieu sous le contrôle de Ginette Decultieux, présidente du bureau de vote et de deux assesseurs: Maryline Bruère et Philippe Clauzel.

Résultat : sont réélus pour 3 ans : Bernard Augagneur - Jocelyne Dersigny - Danielle Pineau - Chantal Rubin.

7 - Questions concernant les commissions : RAS.

8 - Point sur le site Internet de l'association nationale au moment de la rédaction :

Total visites en 2015 = 57 818 = 4 819 par mois

Total visites au 30 septembre 2016 = 40 860 = 4 540 par mois

Total des pages lues en 2015 = 230 222 = 10 186 par mois

Total des pages lues au 30 septembre 2016 = 156 851 = 17 427 par mois

Il est recommandé et demandé de transmettre la mise à jour de l'annuaire des associations.

Point sur la page Facebook ;

Actuellement 325 membres dans le groupe

9 - Point sur les panneaux d'entrées de villes :

30 villes et villages sont actuellement dotés de ces panneaux. Bernard Augagneur est toujours en mesure de recevoir les nouvelles commandes.

Contact : 06 77 03 74 15 - bmtaugagneur@yahoo.fr

10 - Projet de création d'un guide touristique dématérialisé sur le site Internet tourné vers les camping-caristes :

Il est proposé de réaliser un guide touristique consultable sur notre site internet à destination des camping-caristes. La fiche jointe en annexe, permettra de répertorier les potentialités locales des zones touristiques des villes et villages des Saint-Laurent de France, comme celles de communes voisines appartenant à la même communauté de communes ou les mêmes territoires.

Ces fiches sont à faire parvenir à la délégation générale.

11 - Point sur le calendrier des prochaines réunions :

- **Prochain CA** - Saint-Laurent-du-Maroni du 11 au 18 novembre 2016 – suivant demande et prise en charge par Saint-Laurent-du-Maroni, sauf transport. Après consultation du CA.

Se déplaceront : Louis Nomdedeu – Chantal Rubin – Franck Esnouf – Yvan Marcou.

- **CA de printemps 2017** : Saint-Laurent-du-Var

Rassemblements :

2017 – du 21 au 23 juillet à Saint-Laurent-du-Maroni ;

2018 – du 17 au 19 août à Saint-Laurent-en-Gâtines ;

2019 – Saint-Laurent-Blangy ;

2020 – Saint-Laurent-des-Autels.

27° rassemblement à Saint-Laurent-du-Maroni.

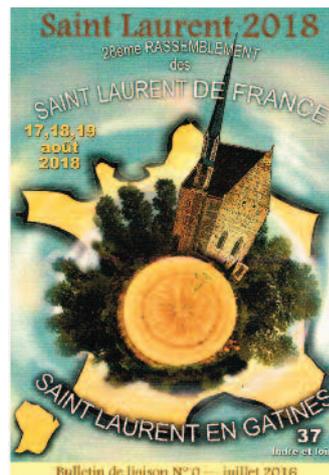
Les documents d'inscription sont à télécharger sur les sites internet de l'association nationale.

Les durées des séjours et leurs prix sont consultables sur ces documents.

Il est convenu que le voyage Métropole-Guyane est à la charge des délégations.



28° rassemblement à Saint-Laurent-en-Gâtines.



Le bulletin de liaison N° 0 - sera mis prochainement en ligne sur le site Internet national

-oOo-

La réunion statutaire du nouveau conseil d'administration qui s'est tenue suite à l'assemblée générale du 10 juillet 2016, a permis d'élire pour un an les membres du bureau de l'Association nationale des Saint-Laurent de France suivants :

Présidente : Marie-France Corvest
Secrétaire général : Louis Nomdedeu
Trésorière : Chantal Rubin

Nous leur adressons nos plus vives félicitations.

-oOo-



Avec Ginette, nous vous disons à bientôt, et que vivent les Saint-Laurent de France.



Association Nationale des Saint-Laurent de France -

Délégation générale : 8, rue de l'Eglise – 34725 Saint-Félix-de-Lodez – Tél. 04 67 44 03 76 – E-mail : saintlaurent.info@orange.fr

ACCUEIL PRIVILEGE DES SAINT-LAURENT DE FRANCE – Fiche de liaison.

- Nom de la Commune concernée : Tél. : Fax. :
- Adresse Internet : E-mail :
- Adresse : Code postal : Nombre d'habitants :
- Appartenances à d'autres réseaux à vocation touristique – si oui – lesquels :
- Nom du « référent tourisme » local : Tél. : Fax : E-mail :
- Adresse : Code postal : Commune :

Commerces ou activités à caractère touristique locales et/ou environnantes	Adresses précises	Tél. Fax. E-mail	Tarifs préférentiels	Tarifs particuliers + hors saisons (dates)	Forfaits particuliers + hors saisons (dates)	Observations ou documents supplémentaires
<input type="checkbox"/> Hébergements (tous types)						
<input type="checkbox"/> Parking « camping-cars »						
<input type="checkbox"/> Restauration (tous types)						
<input type="checkbox"/> Produits du terroir						
<input type="checkbox"/> Musées – Expositions						
<input type="checkbox"/> Patrimoine architectural						
<input type="checkbox"/> Patrimoine naturel						
<input type="checkbox"/> Spécificités locales visitées						
<input type="checkbox"/> Autres sites touristiques						
<input type="checkbox"/> Parcs d'animations						
<input type="checkbox"/> Locations équipements et matériels divers						
<input type="checkbox"/> Activités sportives						
<input type="checkbox"/> équitation – golf – kayak – etc...						
<input type="checkbox"/> Circuits découvertes et à thèmes						
<input type="checkbox"/> Randonnées (tous types)						
<input type="checkbox"/> Pêche (tous types)						
<input type="checkbox"/> Tourisme fluvial						
<input type="checkbox"/> Thermalisme – Thalasso.						
<input type="checkbox"/> Autres ...						

↳ Cette liste n'est pas exhaustive et peut être complétée le plus précisément possible en fonction des potentialités touristiques locales, élargies aux communautés de communes, de manière à pouvoir offrir un maximum d'informations susceptibles d'intéresser une clientèle pour des séjours de longue et de courtes durées, en particulier hors saisons. Si possible faire parvenir les cartes ou documents d'itinéraires touristiques ou culturels correspondants à vos secteurs géographiques.

↳ Ces informations seront classées par régions, par département, par communes et par activités pour permettre une consultation en ligne sur le site Internet de notre association : www.saintlaurent.info